Document generated on 08/13/2025 1:10 a.m.

Les Cahiers des Dix

Urgel-Eugène Archambault (1834-1904)

Louis-Philippe Audet, M.S.R.C.

Number 26, 1961

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1079922ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1079922ar

See table of contents

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)
1920-437X (digital)

Explore this journal

Cite this article

Audet, L.-P. (1961). Urgel-Eugène Archambault (1834-1904). *Les Cahiers des Dix*, (26), 143–175. https://doi.org/10.7202/1079922ar

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

URGEL-EUGENE ARCHAMBAULT
(1834-1904)

Urgel-Eugène Archambault (1834-1904)

Par Louis-Philippe Audet, *M.S.R.C.*

1 — LES ARCHAMBAULT EN FRANCE ET AU CANADA

Qui était Urgel-Eugène Archambault ? A cette question posée à un certain nombre de personnes qui occupent, dans les différentes sphères de l'éducation, à Montréal, des postes considérables, la plupart ont avoué leur ignorance totale de ce personnage qui, il y a à peine un demi-siècle, tenait la vedette dans les revues pédagogiques et même dans les grands quotidiens montréalais. En effet, Urgel-Eugène Archambault a joué, dans l'histoire scolaire de la métropole canadienne, un rôle de premier plan : il fut successivement directeur de l'Académie commerciale catholique, directeur et surintendant de la Commission scolaire, fondateur et premier principal de l'Ecole Polytechnique, visiteur des écoles, puis surintendant « local » de tous les établissements scolaires. Il fut l'artisan principal de l'élaboration des structures indispensables d'un système d'enseignement dont la ville de Montréal eut un urgent besoin pour suivre le rythme de ses développements économiques. L'influence de M. Archambault déborda même les cadres de l'île de Montréal pour s'exercer, de façon discrète, mais non moins efficace au Département et au Conseil de l'Instruction publique où il comptait de nombreux amis.

Urgel-Eugène Archambault est décédé en 1904 : quels sont ceux qui connaissent son œuvre ? quels sont ceux qui pourraient rappeler ses luttes, ses épreuves, ses triomphes ? Il est tombé dans l'oubli, même de ceux qui sont aujourd'hui ses continuateurs et dont il a facilité la tâche par son travail de pionnier et de novateur. Il convient donc de retourner à l'école de l'Histoire, de replacer cet éducateur dans son contexte historique et de montrer à quel point il a influencé l'organisation scolaire que nous connaissons aujourd'hui, non seulement dans la métropole, mais encore dans toute la province de Québec.

Urgel-Eugène Archambault naquit à L'Assomption le 27 mai 1834, du mariage de Louis Archambault et de Marie-Angélique Prud'homme : deux autres garçons l'avaient précédé au foyer familial, Louis, né à L'Assomption en 1828, menuisier de profession et qui deviendra le fondateur de la Société des Artisans canadiens-français, tout en restant régisseur des bâtisses de la Commission scolaire de Montréal, et Joseph, né au même endroit, le 23 septembre 1830, et qui termina ses études au Collège de L'Assomption, y enseigna plusieurs années avant de devenir professeur à l'Académie commerciale de Montréal, puis bibliothécaire de la même institution.

Mais pour l'instant, il importe, croyons-nous, de situer l'homme dans le déroulement de l'Histoire en replaçant la famille Archambault dans son cadre français d'abord, puis, à partir de Jacques Archambault, l'ancêtre venu de Dompierre-sur-mer en 1645, de rappeler brièvement l'épopée de cette famille en terre canadienne. Ces propos d'allure généalogique serviront d'introduction à l'étude que nous nous proposons de faire de la vie et de l'œuvre d'Urgel-Eugène Archambault.

A — FAUT-IL ÉCRIRE « ARCHAMBAULT » ou ARCHAMBAUD ? ou ARCHAMBEAU ? [1]

C'est au pays d'Aunis et de Saintonge, non loin de La Rochelle, qu'il faut vraisemblablement situer le berceau de Jacques Archambault, cultivateur viticole qui vint s'établir au Canada avec sa famille en 1645. L'Histoire de France nous apprend que ce nom d'Archambault fut porté par l'un des maires du palais de Neustrie à qui les rois fainéants de la dynastie mérovingienne abandonnèrent le pouvoir de gouverner. Comme tous les noms primitifs, celui-ci ne devait être qu'un surnom tiré du caractère de l'individu auquel on l'appliquait.

---

[1] En entreprenant cette étude de la vie et de l'oeuvre d'Urgel-Eugène Archambault, je dois rendre hommage à son neveu, le Dr Jules Archambault (fils de Joseph), qui demeure présentement à Montréal et qui fut l'instigateur de ce travail et des recherches qu'il a nécessitées. Bien plus, cette première partie de la vie d'Urgel-Eugène Archambault devrait plutôt porter la signature du Dr Jules Archambault car c'est lui qui a accumulé une documentation considérable, qui a tenté de faire un peu de lumière dans le dédale des problèmes généalogiques et qui a ordonné le précieux apport dû aux recherches de M. J.-Ernest Tauzin et de l'abbé Henri Choinard, membres de la Commission des Monuments historiques de la Charente-Inférieure, recherches faites à la demande d'Urgel-Eugène Archambault lui-même en 1892.

Ces surnoms, d'abord personnels à l'origine, ne devinrent héréditaires qu'après le X^e siècle. Archambault ou Archambaud aurait pour racine : *alquant,* du latin *aliquis* et signifierait quelqu'un et *bald* ou *bold,* de descendance saxonne, marquerait la hardiesse et l'ardeur. Il nous faut bien convenir que les caractéristiques qui furent à l'origine du nom Archambault ou Archambaud se retrouvent, non seulement parmi les membres de cette famille, mais encore chez un grand nombre d'autres personnes ne portant pas ce nom.

Relevons quelques-uns des plus illustres personnages de cette lignée : Archambault Ier, seigneur du Bourbonnais au X^e siècle, donne son nom à son château de Bourbon, de sorte que Bourbon-l'Archambault devint la capitale du Bas-Bourbonnais, depuis duché-pairie; c'est aujourd'hui le chef-lieu d'un département de l'Allier. Quelques siècles plus tard, à la fin du XV^e, il est fait mention d'Archambault IX, dans cette chanson de Taillebourg, découverte en 1491 et dont on fit grand état en 1892 pour le treizième centenaire de la célèbre bataille : « Archambault, seignor de Borbon y est au rang des grands seigneurs feudataires du royaume ». Au XIII^e siècle, le seigneur de Joinville, décrivant en 1241 une fête donnée par saint Louis, précise que « devant le Roy servait le comte d'Artois, son frère. Pour la table garder, estait . . . et Monseigneur Herchambault de Bourbon ».

Quelques années plus tard, nous voyons Béatrix, petite fille d'Archambault X, sire de Bourbon, unir ses destinées à Robert de France, sixième fils de saint Louis[2]. De même, dans le Limousin, il y eut, à partir du X^e siècle, dix vicomtes de Comborn qui portèrent le nom d'Archambaud. Le sixième participa même à la troisième croisade; il fonda par la suite la Chartreuse de Glandier et son épouse fut enterrée au monastère d'Aubazine, au département de la Corrèze[3]. L'église de Maynac, dans le même département, fut commencée vers 1085 par Archambaud, vicomte de Limoges[4].

Depuis Archambaud Ier, comte de Périgord, ce nom paraît avoir été porté par ses descendants : il l'était encore au XVIII^e siècle et,

---

(2) Notice historique préparée par J.-Ernest Tauzin vers 1900 mais qui ne fut jamais publiée.

(3) *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Brive.*

(4) *Ancien Rituel de Limoges,* publié en 1773.

comme prénom, dans la famille Talleyrand-Périgord[5]. Le nom Archambaud désigne encore aujourd'hui un hameau situé près de Matha.

Tous les Archambault ne furent pas d'illustres seigneurs : il y en eut qui occupèrent sûrement des positions sociales plus modestes. Au temps des guerres de religion, par exemple, on relève dans la cathédrale Saint-Pierre de Saintes un splendide carillon de dix-sept cloches dont l'une des plus lourdes portait le nom d'Archambeau qui devait être sans aucun doute celui de son parrain[6]. De même les *Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis* (vol. 21) font mention, en 1446, de Guillaume Archambaud, sergent royal à Saintes; en 1614, de Daniel Archambaud, notaire royal et arpenteur-juré. Des recherches méticuleuses jusqu'au XI[e] siècle révèleraient les noms d'Archambaud, Archembaudus, Arcambaudus qui paraissent fréquemment sur les *Cartulaires* inédits de la Saintonge.

Somme toute, conclut J.-Ernest Tauzin, dans les notes citées plus haut, le nom d'Archambault — quelle que soit la façon dont on l'écrive — « a été depuis un temps immémorial et est encore porté, sur plusieurs points de la France, en particulier dans les anciennes provinces d'Aunis et de Saintonge, — aujourd'hui Charente-Maritime, préfecture à La Rochelle, — par des personnes de divers rangs et de conditions différentes. Aujourd'hui, comme autrefois, c'est un nom qui a titre de noblesse, mais c'est aussi un nom roturier qui n'en est pas plus mal porté pour tout cela ».

B — JACQUES ARCHAMBAULT, ANCÊTRE DES ARCHAMBAULT DU CANADA

« La paroisse de Dompierre peut revendiquer la gloire d'avoir donné au Canada l'une des plus anciennes et des plus considérables familles françaises originaires de l'Aunis . . . Dès l'année 1645, Jacques Archambault, accompagné de sa femme, Françoise Toureau (Thoureault) et de ses cinq enfants, quittait le village de l'Ardillière pour s'embarquer vers ces contrées lointaines, où son nom est aujourd'hui porté par toute une légion de descendants ».[7]

---

(5) *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord.*

(6) Abbé Briant, *Histoire de l'Eglise Santone et Aunissienne.*

(7) Choinard (Henri) et Tauzin (Ernest), *Monographie de Dompierre-sur-Mer*, pp.

C'est en ces termes que l'abbé Choinard et Ernest Tauzin, membres de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, rappelaient, dans une monographie publiée en 1896, le souvenir de celui qui fut l'ancêtre de tous les Archambault qui vivent présentement au Canada. Il importe de souligner ici qu'ils furent stimulés dans leurs travaux de recherches par celui qui fait l'objet de cette étude : en effet, Urgel-Eugène Archambault s'est vivement intéressé à tout ce qui pouvait lui rappeler le souvenir de ses ancêtres et il pria l'abbé Choinard — plus tard chanoine — d'entreprendre de longues et patientes recherches dans les archives de Dompierre, afin de faire un peu de lumière sur la famille de Jacques Archambault. Ces travaux furent longs car, dans une lettre du 30 août 1892 à Urgel-Eugène Archambault, M. Choinard avoue :

« Le travail a été très long. Il m'a fallu lire en entier les archives de Dompierre et celles de St-Xandre (qui touche l'Ardillière) . . . et consulter les actes notariés (déposés dans l'étude) de Me Percheron, notaire à Bourgneuf, près de La Rochelle. Le difficile a été de me voir en présence de feuillets déchirés sur lesquels on lisait avec peine les noms écrits avec une encre presque effacée . . . Les documents que je vous apporte sont tirés des pièces officielles ».[8]

Nous devons nous incliner devant cette patience du chercheur et en même temps savoir gré à Urgel-Eugène Archambault d'avoir contribué à faire un peu plus de lumière sur cette intéressante famille.

Les deux noms qui tiennent la vedette dans cette histoire sont évidemment ceux de Jacques Archambault et de son épouse Françoise Thoureault. Il n'est peut-être pas inutile d'y associer immédiatement ceux des parents de Jacques, qui eurent trois enfants :

37-39. La Rochelle, 1896. 164 pp. (M. Choinard fut curé de Dompierre et M. Tauzin travaillait au Bureau d'Enregistrement et des Domaines de la Charente-Inférieure).

Les auteurs affirment ici que Jacques Archambault était accompagné de ses cinq enfants ! Il nous semble que l'ancêtre des Archambault quitta la France avec au moins six enfants, car pour Louise, née le 18 mars 1640 à Dompierre, il n'y a aucune preuve qu'elle soit venue en Canada; sans doute est-elle décédée prématurément entre 1640 et 1645, mais nous n'avons pas de pièce d'archives qui l'établisse officiellement. D'autre part, l'abbé Choinard a relevé les certificats de baptême de Denys, de Marie, de Laurent; il reste Anne, née en 1631, Jacquette, née en 1632 et Marie II, née en 1644. La suite de cette histoire montrera que ces trois filles sont bien venues en Canada et qu'elles y ont eu de nombreux enfants.

En résumé, Jacques Archambault et Françoise Thoureault ont eu sept enfants dont six sont venus au Canada en 1645.

[8] Lettres de l'abbé Choinard à Urgel-Eugène Archambault, le 30 août 1892.

Antoine ou *Anthoine Archambault,* demeurant à l'Ardillière, paroisse de Dompierre-sur-Mer, marié à :

Renée Ouvrard, du même lieu. Ils eurent trois enfants :

A — *Jacques Archambault,* marié à Françoise Thoureault. — Sont venus au Canada en 1645.

B — *Denys Archambault,* marié à Ozanne Lebrethon, souvent appelée Breton. Trois enfants. — Sont demeurés en France.

C — *Anne Archambault,* mariée : 1) à François Hervois; 2) à Jean Emard. Deux enfants. — Sont demeurés en France.

Voici deux pièces d'archives qui établissent péremptoirement l'exactitude des données précédentes : la première est le contrat de mariage du deuxième fils d'Antoine Archambault, Denys, qui unit ses destinées à Ozanne Lebrethon. Ce contrat, daté du 3 juin 1632, établit que Denys et Jacques, ce dernier ayant signé comme témoin, « sont tous deux fils de feu Anthoine Archambault et de Renée Ouvrard, natifs et demeurant au lieu de L'Ardillière, paroisse de Dompierre ». Non moins explicite est l'extrait suivant du 20 juin 1632 :

« Personnellement établie renée Ouvrard, veuve de feu Anthoine Archambault d'une part, Jacques et Denys Archambault faisant un accord pour Anne Archambault leur sœur demeurant tous à l'Ardillière . . . ».

On ne peut demander de preuves plus formelles ni plus claires de la parenté de ces trois Archambault : Jacques, qui fut la souche de la lignée du Canada, puis Denys et Anne qui demeurèrent en France.[9]

Savons-nous quelque chose de la condition sociale des Archambault venus de France ? S'il faut en croire M. Tauzin, les Archambault de la Charente-Maritime continuent en général les traditions pater-

---

[9] Il ne peut être question de remonter ici au-delà d'Anthoine Archambault, le père de Jacques. « Ce n'est guère possible », affirme M. Tauzin dans une lettre du 10 janvier 1896 à Urgel-Eugène Archambault. Notons ici que nous sommes redevables à M. Tauzin, descendant par sa mère, Elizabeth Archambault, de la lignée de France et surtout au chanoine Henri Choinard, du relevé historique généalogique de la descendance française de Denys Archambault et de Ozanne Lebreton. Le tableau original indique des familles nombreuses de sept, huit, dix et même douze enfants. Quelques lignées ont été suivies jusqu'à la dixième génération, vers 1880, mais d'autres se terminent plus tôt par le décès précoce des héritiers mâles ou à défaut de ceux-ci.

nelles, c'est-à-dire qu'ils sont propriétaires cultivateurs, tout comme leurs ancêtres du XVII[e] siècle. Ces derniers cependant avaient l'avantage d'être vignerons car la vigne était alors la grande richesse de Dompierre et cela jusqu'à ce que le phylloxéra ne vienne complètement détruire cette culture vers 1881. Il est donc à peu près certain que Jacques Archambault fut, lui aussi, vigneron, puisqu'en 1637, nous le voyons vendre trois tonneaux de vin blanc à Hiérosme Bonnevye, marchand de La Rochelle, « dont acte chez Savin, notaire de cette ville ».

Pour la meilleure compréhension de ce qui va suivre, rappelons les noms de toutes ces personnes qui constituent la souche canadienne des Archambault. C'est donc en 1645 que Jacques Archambault et Françoise Thoureault s'embarquaient pour le Canada avec leurs six enfants; voici quelques précisions généalogiques au sujet de chacun et de chacune :

Jacques Archambault, né à l'Ardillière, paroisse de Dompierre-sur-Mer, en 1604, décédé à Montréal en 1688, épousa en 1629 :

Françoise Thoureault, née en 1600 et décédée à Montréal le 9 décembre 1663. Ils émigrèrent au Canada avec leurs enfants (1645) :

Denys Archambault, né le 12 septembre 1630 et mort de l'explosion d'un canon en luttant contre les Iroquois, à Ville-Marie, le 26 juillet 1651.

Anne Archambault, née en 1631 et décédée le 30 juillet 1699. 1er mariage, à Québec, le 27 juillet 1647, à Michel Chauvin, mariage annulé pour bigamie; une fille survécut de cette union, Charlotte Chauvin. 2ème mariage, à Montréal, le 3 février 1654, à Jean Gervaise, ce dernier né en 1621.

Jacquette Archambault, née à Dompierre en 1632 et mariée à Québec, le 28 septembre 1648, à Paul Chalifou(x).

Marie Archambault, née le 24 février 1636 à Dompierre; mariée à Québec, le même jour que sa sœur Jacquette, le 28 septembre 1648, à Urbain Tessier dit Lavigne (1624-89).

Louise Archambault, née à Dompierre le 18 mars 1640. C'est la seule mention de cette fille. Benjamin Sulte l'identifie à la

cadette qu'il appelle Marie-Louise : interprétation vraisemblablement erronnée car Marie, la dernière des filles, est bien née en 1644.

Laurent Archambault, né à Dompierre le 10 janvier 1642; marié le 16 janvier 1660 à Catherine Marchand (née en 1634). Sépulture à la Pointe-aux-Trembles, le 25 février 1713.

Marie Archambault, née en 1644, mariée à Montréal, le 27 novembre 1656, à Gilles Lauzon (1631-1687); sépulture le 8 août 1685.

Les généalogistes se demandent encore si Louise, baptisée à L'Ardillière le 18 mars 1640, ne serait pas la même personne que Marie dont le certificat de baptême n'a pas été relevé et qui se maria à Montréal, le 27 novembre 1656, à Gilles Lauzon ? Benjamin Sulte, dans ses notes manuscrites laissées à Gérard Malchelosse, est de cet avis et appelle tout simplement la cadette Marie-Louise ! Et pourtant Marie Archambault est bien née en 1644 (non en 1640) puisqu'elle affirme avoir 22 ans au recensement de 1666, 23 ans en 1667 et 37 ans en 1681. A moins qu'il ne s'agisse ici d'un septième enfant de Jacques Archambault ! L'abbé Choinard, qui fit des recherches dans les archives de Dompierre en 1892, à l'intention de Urgel-Eugène Archambault note, en effet, qu'il recopia les extraits de baptêmes de Denys Archambault, baptisé le 12 septembre 1630, de Marie Archambault, baptisée le 24 février 1636, de Laurent Archambault, baptisé le 10 janvier 1642, tous enfants de Jacques Archambault et Françoise Thoureault. Il releva également un quatrième extrait de baptême qui se lit comme suit :

« Le 18 mars 1640 a été baptisée LOUISE, fille de Pierre (?) Archambault et de Françoise Thourault ses père et mère a été son parrain Mathurin Joyan et Louise Boisdon tous habitants de cette paroisse. Fait par moi frère Grégoire Pignier Religieux Augustin remplaçant Mr le Curé ».

L'abbé Choinard fait ici remarquer que « souvent on mettait un prénom à la place d'un autre et surtout quand c'était un étranger qui faisait les actes ». Louise Archambault est-elle la fille de Jacques ? On serait porté à le croire . . . Serait-elle morte en bas-âge ? Est-elle venue au Canada ? Aurait-elle été connue sous le nom de Marie, la

seconde du nom, qui épousa Gilles Lauzon, en 1656, à Montréal ? Cette dernière, comme nous l'avons indiqué plus haut, serait née en 1644 et se serait donc mariée vers sa douzième année ? Ce qui semble bien exact. Et alors qu'est-il advenu de Louise ?

Une autre fille de Jacques Archambault au sujet de laquelle il subsiste encore des points obscurs, c'est la troisième des enfants, Jacquette. L'acte de baptême n'a pas été retrouvé; nous savons, d'autre part, qu'elle se maria à Québec, le 28 septembre 1648, à Paul Chalifoux, ainsi qu'en fait foi l'extrait du registre de la paroisse Notre-Dame, tel que relevé, le 23 janvier 1897, par l'abbé A. Faucher, vicaire :

« Le vingt-huit septembre mil six cent quarante-huit, le P. Barthélemy Simon faisant office de curé de l'église de Québec a interrogé Paul Chalifoux, fils de Paul Chalifoux et de Marie Gabourie, de la paroisse de . . . , en Aunis, et Jacquette Archambault, fille de Jacques Archambault et de Françoise Gauvreau (??) jadis de la paroisse de . . . et à présent de celle de Québec et ayant leur consentement, les a solennellement mariés en présence de Jean Bourdin, Rober Giffart, Nicolas Goupil tous demeurant à Québec ».

L'abbé Faucher s'avoue tout simplement incapable de reproduire les noms des paroisses de l'Aunis d'où viennent les contractants, de même qu'il hésite à inscrire le nom de famille de la mère de Jacquette, Thourault ou Gauvreau ? L'écriture n'étant pas très nette, il lui est impossible de se prononcer avec précision. S'efforçant d'établir la parenté qui existe entre Jacquette, Jacques Archambault et Françoise Thoureault, Mgr Tanguay écrit, dans son *Dictionnaire généalogique*, à propos de Paul Chalifou, l'époux de Jacquette :

« Paul Chalifou(x), baptisé en 1618, établi à Charlesbourg, fils de Paul et Marie Gabouri de Sparme (?), en Aunis, marié en 1648 à Jaquette Archambault, son épouse, baptisée en 1632, fille de Jacques Archambault et de Françoise Gauvreau (? ! !), de Dompierre en Aunis, décédée le 17 décembre 1700 ».[10]

Cette citation est suivie de la liste des quatorze enfants nés depuis 1649 jusqu'à 1673. Deux moururent en bas âge, huit filles se marièrent très jeunes (de 13 à 16 ans !); le dernier naquit en 1673 et mourut en 1731.

---

[10] Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, II, 111.

Il est bien évident que la date de naissance de Jacquette, entre Denys et Marie, le nom du père, le prénom de la mère, Françoise, correctement écrits, constituent des indices suffisants pour faire soupçonner que « Gauvreau reste une interprétation tout à fait arbitraire d'un nom illisiblement écrit sur le registre de Notre-Dame de Québec. D'ailleurs, l'un des vicaires de cette paroisse lira « Gauvreau » au lieu de Thoureault ! »

Mais Jacquette est-elle née avant 1630 ? Même si l'on ne possède pas son certificat de baptême, il paraît bien évident que non, car l'épouse de Paul Chalifou(x) déclare, au recensement de 1666, avoir 34 ans, et en 1681 elle dira qu'elle est âgée de 49 ans : elle serait donc née en 1632, sans aucun doute, comme l'affirme Mgr Tanguay.

Qu'est-ce qui poussa JACQUES Archambault et Françoise Thoureault à émigrer en Canada en 1645 avec de jeunes enfants ? Aucune pièce d'archives ne nous permet de répondre avec précision à cette question. Plusieurs facteurs sans doute motivèrent cette décision : publicité intense faite pour recruter des colons de choix pour le Canada, situation politique et religieuse du pays de France, empoisonné depuis près d'un siècle par les guerres de religion. « Ces guerres, écrivait le 10 janvier 1894 M. Tauzin à Urgel-Eugène Archambault, ont à peu près tout détruit des archives des notaires et de l'état civil antérieurs à 1628 ». Et d'ailleurs, la *Monographie de Dompierre-sur-Mer*, de Choinard et Tauzin, nous apprend que les calvinistes chassèrent les prêtres de Dompierre; le prieuré fut à leur merci, l'église elle-même ne fut définitivement relevée qu'après la prise de La Rochelle, le bourg de Dompierre servant de passage aux troupes qui allaient assiéger la ville :

« Le vendredi, 13 août 1627, le duc d'Angoulème . . . vint loger à Dompierre avec toute son armée . . . ».[11]

Rappelons ici que Richelieu combattit les protestants jusqu'à faire lui-même l'homme de guerre sous les murs de La Rochelle (novembre 1627 à octobre 1628) et à les forcer à capituler : c'est qu'ils étaient des rebelles, alliés des Anglais. C'est à ces protestants qu'il accorda la *grâce d'Alais* (28 juin 1629) après la soumission de Rohan

(11) Manuscrit de la Bibliothèque de La Rochelle, dans *Monographie de Dompierre-sur-Mer*, p. 27.

dans les Cévennes. Par celle-ci, Richelieu retirait aux huguenots tous les privilèges que l'édit de Nantes leur avait concédés : en revanche, il leur garantissait la liberté de culte, l'égalité avec les catholiques.[12] A partir de cette date, le nombre des réformés ne fit que diminuer dans la région si bien qu'il n'en restait plus que 100 à Dompierre, 600 à Bourgneuf lorsque l'église protestante de ces villes fut supprimée. On a remarqué que les huguenots se recrutèrent surtout parmi la noblesse, la bourgeoisie, les membres des professions libérales, les commerçants et les artisans, soit en moyenne 21 parmi eux adhérant à la Réforme, contre 7 paysans et laboureurs. Il est possible que ces chicanes politico-religieuses aient empoisonné la vie au pays d'Aunis durant la première moitié du XVII[e] siècle et que Jacques Archambault ait voulu trouver la paix en passant au Canada.

Sans doute garda-t-il un souvenir désagréable de ses premières années de vie conjugale — il se maria en 1629 — alors que sévissait cette lutte implacable qui mettait aux prises deux factions de Français, période de destruction pour les monastères, les églises, les propriétés privées et les archives elles-mêmes dont une partie seulement se retrouve et encore est-elle dispersée.[13] Rien d'étonnant alors qu'il soit à peu près impossible d'y retrouver des actes de naissance, de mariage ou de sépulture qui seraient fort utiles aux généalogistes.

C — DENYS et ANNE ARCHAMBAULT AU CANADA

Avant de retracer la vie de l'ancêtre Jacques Archambault en terre canadienne, disposons ici de deux membres de cette famille dont l'histoire a retenu les noms parce qu'ils se sont illustrés de différentes façons, je veux dire les deux premiers enfants, Anne et Denys Archambault.

1 — ANNE ARCHAMBAULT

Anne Archambault naquit vraisemblablement en 1631 : pour les raisons que nous venons de souligner, l'acte de sa naissance n'a pas été retrouvé. Elle accompagna ses parents en Canada, en 1645; en

(12) Funck-Brentano, article sur le règne de Louis XIII, dans *L'Encyclopédie Larousse méthodique*, tome 1er, 1955, pp. 294-296.

(13) Choinard et Tauzin, *Monographie de Dompierre-sur-Mer*, pp. 25-26.

1647, elle épousait à Québec, Michel Chauvin dont on apprit, trois ans plus tard, qu'il était déjà marié et que sa première femme vivait encore en France. Cet événement causa dans la jeune colonie un émoi considérable dont M. Faillon nous fait le récit :

« Quelque précaution qu'on eût apportée dans le choix des colons destinés pour Villemarie, M. de la Dauversière, en 1644, en avait engagé un sans le connaître assez ou qui, du moins, démentit dans la suite les promesses qu'il avait pu lui faire, et donna à la colonie un [grand] scandale : Michel Chauvin dit Sainte-Suzanne, du nom de sa paroisse dans le Maine, après avoir servi trois ans dans la Compagnie de Montréal, s'était marié, en 1647, à Québec, en face de l'Eglise, sans qu'on eût pris apparemment toutes les précautions requises, et avait épousé Anne Archambault, de la paroisse de Dompierre, pays d'Aunis, à la famille de laquelle il n'était pas digne de s'allier. Au bout de trois ans, en l'année 1650, Louis Prud'homme, ayant fait un voyage en France, apprit à La Flèche, en Anjou, que Chauvin avait déjà été marié avant d'aller en Canada; que sa femme vivait encore et demeurait à dix lieues de là, dans le village de Voutré, proche de Ste-Suzanne. Surpris et affligé de ce récit, Prud'homme voulut en connaître la vérité par lui-même afin d'ôter le scandale dès qu'il serait de retour à Villemarie. Il se rend donc en personne au village indiqué. « Aussitôt que j'y fus arrivé, rapporte-t-il, une femme d'environ soixante ans vient me trouver à l'hôtellerie et me demanda des nouvelles de Michel Chauvin. Je lui répondis qu'il se portait fort bien et qu'il s'était marié à Montréal, sur quoi elle répliqua que c'était un méchant homme, qu'il était son mari et qu'avant de partir pour le Canada il avait dissipé tout son bien.

« Prud'homme s'étant ensuite embarqué pour repasser en Canada, s'empressa, dès son arrivée à Québec, d'informer du fait le père et la mère d'Anne Archambault, qui le 10 septembre 1650 présentèrent requête; et enfin, revenu à Villemarie, il fit encore à M. de Maisonneuve le rapport de ce qu'il avait appris. Chauvin, invité à comparaître, le 8 octobre suivant, devant Jean de Saint-Père, greffier de la justice, reconnut et confessa, de sa pure et franche volonté, sans aucune force ni contrainte, en présence du P. Pijart, exerçant alors les fonctions curiales, de M. de Maisonneuve et de Gilbert Barbier, qu'en effet il avait épousé, en France, Louise Delisle, sept ans avant qu'il partît pour le Canada. Mais, après cet aveu, craignant sans doute

la juste animadversion de M. de Maisonneuve et celle de tous les colons de Villemarie, qu'il avait ainsi déshonorés, il se rendit incontinent à Québec et profita du retour des vaisseaux qui allaient mettre à la voile pour repasser en France. Un scandale si inoui et si atroce remplit tous les cœurs d'indignation. Plus cette conduite de Chauvin était infâme, plus aussi excita-t-elle les regrets, la commisération et l'intérêt bienveillant de tous envers Anne Archambault, respectée universellement dans la colonie pour sa piété, sa sagesse et sa parfaite intégrité.

« Elle avait eu de Chauvin un premier enfant dont M. de Maisonneuve avait bien voulu être le parrain et qui était mort peu de jours après sa naissance; au commencement de 1651 elle se trouvait enceinte d'un second. Avant que ce dernier vînt au monde, M. de Maisonneuve, par sentence du 8 février de cette même année, adjugea à Anne Archambault la somme de quinze cents livres tournois, à prendre sur les biens présents et à venir de Chauvin, en quelque lieu qu'ils pussent se trouver, sans préjudice néanmoins des autres prétentions qu'elle pourrait avoir contre lui pour l'enfant qu'elle portait dans son sein. En exécution de cette sentence, il fit procéder à la vente des biens que Chauvin avait laissés à Villemarie; et après qu'on eut payé toutes les dettes qu'il avait contractées, il revint à Anne Archambault sept cent soixante et quatre livres qui lui furent remises en à-compte de la somme adjugée. Etant parvenue à son terme, elle mit au monde une fille, le 5 avril suivant; et comme les personnes les plus qualifiées de la colonie s'efforçaient d'effacer, autant qu'il était en elles, l'affront qu'elle avait reçu avec tant d'injustice, Mademoiselle Mance et M. D'Ailleboust des Musseaux voulurent bien tenir l'enfant sur les Fonts de baptême et ce dernier lui imposa même le nom de Charlotte de celui de Charles qu'il portait. Ces procédés, commandés par la justice, et ces sages attentions, inspirées par une bienveillance délicate, produisirent de très heureux effets, en sorte que la réputation d'honneur dont avait joui jusque là Anne Archambault ne reçut, du scandale dont nous venons de parler, aucune sorte d'atteinte dans l'estime publique ».[14]

---

[14] Faillon, E.-M., *Histoire de la colonie française en Canada*, II, 208-211. Voir également Archambault, rév. Louis-Misaël, *Généalogie de la famille Archambault, 1620-1890*, Eusèbe Sénécal et Fils, Imprimeurs, Montréal, 1891, pp. 64-69. (Le texte de ce dernier ouvrage ne reproduit pas *fidèlement* celui de Faillon).

Cette citation est longue : elle servira, je pense, à bien illustrer l'état de la colonie durant ces années difficiles des débuts. Pour compléter cette histoire, rappelons que monsieur de Maisonneuve revenait de France, deux ans plus tard, avec de nouvelles recrues pour la fondation naissante : parmi elles, se trouvait JEAN GERVAISE, de la paroisse de Souvigné, près d'Auzon, diocèse d'Angers, « homme grave et censé, qui deviendra par la suite marguiller en charge, substitut du juge et procureur fiscal ». Il crut s'honorer en prenant Anne Archambault comme épouse, le 3 février 1654. Leur premier enfant, une fille, reçut le nom de Marguerite, celui de sa marraine, la sœur Bourgeoys, M. de Maisonneuve ayant été le parrain; Lambert Closse et madame d'Ailleboust furent plus tard les parrain et marraine de la deuxième fille des époux Gervaise. Dollier de Casson, dans son *Histoire de Montréal*, fait allusion, en 1672, à cette aventure :

« Le sieur Gervaise donna, par le mariage qu'il contracta, un bon et heureux exemple. Aujourd'hui, il a une famille fort nombreuse qui jouit du privilège d'unir avec le jeune âge la vieillesse des mœurs ». Nous ajouterons, continue Faillon, que Charlotte Chauvin n'excita pas moins vivement l'intérêt de toute la colonie que ne l'avait fait sa vertueuse mère Anne Archambault. A l'âge de douze ans et demi, elle fut mariée à Jean Baudoin, le 19 novembre 1663, et, dans cette circonstance, tout ce qu'il y avait de plus honorable dans la colonie : le clergé, les Religieux, les officiers de la justice, les militaires, la noblesse et les plus notables des citoyens, se firent un plaisir d'assister à son contrat de mariage à titre d'amis (greffe de Villemarie, acte de Basset, 19 nov. 1663) en sorte que jusqu'alors il n'y avait eu aucun mariage à Villemarie qui eût été honoré par un concours si universel de personnes considérables ».[15]

Le chanoine Louis-Misaël Archambault, dans la généalogie de la famille Archambault, note que, vers 1750, le premier curé de Saint-Antoine fut M. Michel Gervaise, « homme d'ordre et de capacité administratives » remarquables. Il avait une nièce, Cécile, qu'il maria avec Jacques Cartier, marchand de Saint-Antoine; celui-ci fut le père de Jacques Cartier, père à son tour de sir Georges-Etienne Cartier, le plus ardent promoteur de la Confédération canadienne. Ce M. Gervaise était le petit-fils de Jean Gervaise et d'Anne Archambault.

---

[15] Faillon, *op. cit.* II, 211-212.

2 — DENYS ARCHAMBAULT

L'histoire de Denys Archambault est toute aussi émouvante puisqu'il paya de sa vie son dévouement à la cause de la colonie naissante. Voici en quels termes M. Faillon relate cette mort tragique :

« Le 26 juillet [1651], ceux qui étaient en garnison à l'hôpital signalèrent leur valeur dans un combat, dont la sœur Bourgeoys nous a seule conservé le souvenir et rapporté les principales circonstances. Deux cents Iroquois s'étaient cachés dans un fossé qui, descendant de la hauteur, près de l'hôpital, à peu près dans l'endroit où est aujourd'hui la rue Saint-Jean-Baptiste, traversait ce que nous appelons la rue Saint-Paul. C'était apparemment un fossé de défense, construit autrefois pour la sûreté de l'hôpital. Tout à coup ces barbares (les Iroquois) fondent sur cette maison, résolus de s'en emparer et d'y mettre ensuite le feu. M. Lambert Closse, major de Ville Marie, qui y avait été mis par M. de Maisonneuve pour la défendre, commence à soutenir leur assaut, n'ayant avec lui que seize soldats. L'attaque fut des plus opiniâtres, et la défense des plus vigoureuses : et quoique les assiégés fussent en si petit nombre contre deux cents ennemis qui environnaient l'hôpital de tous côtés, ils soutinrent le combat depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir, sans éprouver d'autres pertes que celles de Denis Archambault, qui, en mettant le feu pour la troisième fois à un canon de fonte, fut tué sur le coup par un éclat de cette pièce qui creva et tua beaucoup d'ennemis. Enfin, les Iroquois, contraints d'abandonner le siège, se retirèrent et pour se venger de la mort des leurs, ils incendièrent, dans leur retraite, une maison voisine, qui fut toute la perte que fit la colonie dans cette action après celle du brave Archambault ».[16]

Ce Denys Archambault est bien le fils de Jacques, tel qu'en fait foi l'extrait de baptême qui suit :

« Le douzième jour de septembre 1630 fut baptisé par nous Curé susdit, Denys Archambault, fils de Jacques Archambault et Françoise Thourault et fut son parrain, au dit garçon, Denys Archambault (l'oncle qui restera en France) et marraine Françoise Miront, tous demeurant au village de l'Ardillière en la susdite paroisse (Dompierre-sur-Mer). Signé Mareau prêtre ».

---

[16] Faillon, op. *cit.*, II, 126-127.

Ce document, fruit des patientes recherches de l'abbé Choinard, à la fin du XIX[e] siècle, établit péremptoirement les relations qui existent entre Jacques et Denys Archambault, le premier étant le père et le second, le fils. Certains généalogistes ont cru, en effet, que Denys aurait pu être le frère de Jacques. E.-Z. Massicotte souligne lui-même, en le donnant comme fils de Jacques, que la parenté entre les deux n'avait pas encore été établie[17].

De cet acte de bravoure de Denys Archambault, il convient, me semble-t-il, de rapprocher celui de son beau-frère Urbain Tessier dit Lavigne marié à Marie Archambault. C'est encore l'abbé Faillon qui relate ce haut fait d'armes :

« Le 18 [juin 1651] (environ un mois avant la mort du brave Denys Archambault), jour de dimanche, à l'issue des deux messes, un très grand nombre d'Iroquois attaquèrent quatre Français entre le Fort et la Pointe Saint-Charles : c'étaient probablement des habitants qui, après l'office du matin, retournaient en armes dans leurs maisons, nouvellement construites. Surpris ainsi à l'improviste, ces quatre hommes se jettent dans un petit taudis, appelé assez improprement Redoute, qui se trouvait au milieu d'une quantité de bois abattu; et là, résolus de vendre chèrement leur vie, ils commencent à faire de vives décharges de fusils sur les assaillants. A ce bruit, un des plus anciens colons, Urbain Tessier, dit Lavigne, [dont les sauvages avaient brûlé la maison, le 6 mai précédent] étant le plus proche du lieu où se faisait l'attaque, y court le premier, en toute hâte, avec tant d'audace et de bonheur, qu'il passe sans accident, avec une légèreté et une vitesse non pareilles par-dessus tous ces bois abattus; et quoique, pour parvenir jusqu'à ses camarades, il donnât dans quatre embuscades d'Iroquois, les unes après les autres et essuyât soixante ou quatre-vingt coups de fusil, il arrive sans être blessé ni arrêté dans sa course. Enfin, étant entré dans ce taudis, il se joint aux assiégés et ne contribue pas peu à rehausser leur cœur par un tel acte de courage.

Le bruit de cette fusillade ne fut pas plutôt entendu des autres colons, toujours prêts à courir sur l'ennemi, qu'il sembla ranimer leur ardeur; et sur le champ M. de Maisonneuve envoie aux assiégés un secours sous la conduite de Charles Le Moyne. A peine les Iroquois

---

(17) *Bulletin des Recherches Historiques*, 1914. Article intitulé « Le fondateur de la famille Archambault », pp. 316-319.

virent-ils ces auxiliaires à la portée du mousquet, qu'ils firent imprudemment sur eux une décharge générale, que les autres eurent l'adresse d'éviter, et se mettent alors à tirer sur les Iroquois; ils en abattirent un grand nombre, au point que, voyant leurs hommes tomber de tous côtés, ces barbares qui n'avaient pas le temps de charger leurs arquebuses n'eurent plus d'autres moyens de salut que la fuite; toutefois comme ils étaient obligés de passer sous un grand nombre de gros arbres abattus, ils essuyaient de nouvelles décharges à mesure qu'ils se relevaient pour s'enfuir; aussi laissèrent-ils morts sur place de vingt-cinq ou trente des leurs, indépendamment des blessés, qui furent emportés ou qui prirent la fuite ».[18]

D — JACQUES ARCHAMBAULT S'ÉTABLIRA-T-IL À QUÉBEC OU À VILLE-MARIE ?

Québec, Ville-Marie : ces deux noms auxquels on peut ajouter celui de Trois-Rivières résument à peu près l'histoire de la Nouvelle-France de 1608 jusqu'à la conquête de 1759. Les membres de la compagnie des Cent-Associés qui financèrent l'établissement de Québec, du moins plusieurs d'entre eux et quelques-uns des gouverneurs qui succédèrent à Samuel de Champlain, furent plus intéressés à s'enrichir dans le commerce des fourrures et à se tailler des fiefs en Nouvelle-France qu'à faire prospérer la colonie. Il importe de noter ici, d'autre part, le parfait désintéressement qui anima les Associés engagés dans la fondation de Montréal. C'est pourquoi Anne d'Autriche, régente du Royaume de France, fit adjoindre une compagnie de soixante soldats à la nouvelle recrue envoyée par les Associés de Montréal et destinés à Ville-Marie : c'était durant l'été de 1644.[19] L'année suivante, Jacques Archambault arrivait à Québec avec sa famille. Il vécut d'abord au Cap-Rouge.

Archambault s'établira-t-il définitivement à Québec ou à Ville-Marie ? C'est là une question qui a retenu l'attention de E.-Z. Massicotte. En effet, dans l'article déjà cité, Massicotte admet qu'il est difficile « de démêler si notre colon a continuellement demeuré à Québec ou à Montréal de 1651 à 1658 ? » De nombreux actes publics

---

[18] Faillon, op. *cit.*, II, 123. Voir également Dollier de Casson, 1650-51, et *Histoire du Canada*, par M. de Belmont.

[19] Faillon, op. cit., II, 29.

établissent qu'il fait des transactions, tantôt dans une localité et tantôt dans l'autre. D'autre part, sa fille Jacquette se marie à Québec, en 1648, à Paul Chalifoux et s'établit avec son mari à Charlesbourg. En même temps, sa fille aînée, Anne, contracte mariage avec Michel Chauvin et vient demeurer à Montréal; il en est de même pour Marie qui unit ses destinées à Urbain Tessier, à Québec, en 1648, mais qui vient s'établir à Montréal; enfin, Denys, dont nous avons parlé ci-dessus, fait également partie de la garnison de Ville-Marie.

On peut donc se demander lequel, de Québec ou de Ville-Marie, aura les préférences de Jacques Archambault ? Le Père Archange Godbout, o.f.m., dans son étude intitulée : « *Nos ancêtres au XVII^e siècle* », a tenté de retracer, à l'aide de pièces d'archives, les pérégrinations de Jacques Archambault[20].

Jacques Archambault travailla d'abord sur la ferme de Pierre Le Gardeur de Repentigny (gr. Bancheron, 26 juillet 1647) qui, contents des services de son métayer, lui afferma son domaine, le 16 octobre 1647 (gr. Lecoustre). L'exploitation, semble-t-il, s'avéra infructueuse : en effet, Jacques Archambault se déclarait redevable de 800 livres tournois à Marie Favery, veuve de Repentigny, le 26 janvier 1650. L'année suivante, en 1651, nous voyons Jacques Archambault accepter des concessions, à quelques jours d'intervalle, à Québec et à Montréal : à Québec, le gouverneur d'Ailleboust, le 15 septembre 1651, fait une concession confirmée par M. de Lauzon, le 17 novembre 1652 (gr. Audouart) de quatre arpents de terre au Cap-Rouge, tenant d'un côté à Nicolas Pinelle et d'autre à Pierre Gallet; l'autre concession, à Montréal, de M. de Maisonneuve, le 18 du même mois, est de trente arpents joignant la ville entre Urbain Tessier et Lambert Closse, plus un arpent en ville au nord de la rue Notre-Dame, entre les rues Saint-Lambert et Saint-Joseph (Saint-Sulpice) (Terrier, 163, 165.).

Le 15 février 1654, notre colon s'engageait à se fixer dans l'île de Montréal[21]. A cette fin, Jacques Archambault obtint 500 livres; les concessions que l'on faisait à cette occasion étaient situées sur le lieu même réservé pour l'agrandissement de Ville-Marie. Elles étaient

---

(20) *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1951-52 et 1952-53*, pp. 499-500.

(21) Faillon, op. cit., II, 188. Urbain Tessier fait de même, ainsi que Giles Lauson (sic), deux gendres de Jacques Archambault.

temporaires et sujettes à être reprises par les seigneurs moins deux arpents et la maison que le concessionnaire y aurait bâtie; dans le cas de reprise les seigneurs promettaient de donner à chaque habitant une égale quantité de terre et de le dédommager pour tous les travaux qu'il aurait faits sur celle qu'il délaisserait ainsi[22].

Entre temps et pour protéger les colons, M. de Maisonneuve fit construire des redoutes et les fit garder jour et nuit. Il en donna la propriété à des gens reconnus pour leur courage et leur valeur. Jacques Archambault, Urbain Tessier et François Bailly vinrent habiter celle dite de l'Enfant-Jésus, voisine du lieu appelé aujourd'hui Place d'Armes, située à l'une des extrémités de la concession d'Urbain Tessier. Ce fut le 13 février 1657 que Jacques Archambault dit adieu à Québec, donnant procuration au P. de Quen, s.j., d'y aliéner ses propriétés (gr. Saint-Père). Rappelons ici que le 19 avril 1654, Jacques signait un accord pour travailler en commun avec les censitaires de Gaudartville[23]. Et le 24 septembre, il acquérait une maison, construite sur sa terre, par Etienne Dumets (gr. Rouer).

Tous les documents cités jusqu'ici établissent, nous semble-t-il, que Jacques Archambault était cultivateur. Il est difficile de se prononcer sur les succès qu'il connut dans l'exercice de ce métier. D'autres pièces d'archives nous permettent de nous demander s'il n'avait pas des talents particuliers de *sourcier* ? En effet, à partir de 1658, on le voit entreprendre la construction de nombreux puits : pour M. de Maisonneuve, le 8 octobre 1658 (gr. Basset); pour l'Hôpital, le 8 juin 1659 (gr. Basset); pour Jacques Leber, le 17 mai 1660 (gr. Basset); pour Claude Robutel, le 16 novembre 1664. Le but de ces constructions, note Faillon, était sans doute que les colons ne fussent pas privés d'eau pour leurs besoins quotidiens, mais aussi afin qu'ils pussent éteindre plus facilement les matières enflammées jetées par les Iroquois dans le fort à dessein d'y brûler les bâtiments[24].

Laurent, second fils de Jacques Archambault, remplaça son frère dans la milice de Ville-Marie : le 7 janvier 1660, il épousa Catherine Marchand.

La population s'accroissait rapidement, malgré les assauts meurtriers des Iroquois. Cependant, Jeanne Mance venait de recueillir en

---

(22) Ibid., p. 104. (note)

(23) Abbé Scott, *Notre-Dame-de-Sainte-Foy*, p. 317.

(24) Faillon, op. cit., II, 390.

France des sommes qui témoignaient de l'inépuisable générosité de la duchesse de Bullion; elle avait aussi rallié à la cause de Ville-Marie des hommes d'une clairvoyance remarquable. Il devint alors possible à MM. de la Dauversière et de Maisonneuve d'aller recruter, en 1653, dans la Picardie, la Touraine, la Champagne, la Normandie, l'Ile-de-France, la Bourgogne, le Maine et l'Anjou, plus de cent hommes entraînés à la guerre et connaissant également bien un autre métier. Ces soldats s'engageaient à servir la Compagnie de Montréal durant cinq années ou plus. Les bons procédés de M. de Maisonneuve eurent pour effet d'en retenir un grand nombre, qui s'établirent à Montréal. A chacun, il était accordé 500 livres et la remise des avances faites avant le départ de France ou durant le voyage, à la charge pour le colon de remettre la somme reçue, s'il venait à ne plus habiter Montréal à une date antérieure à celle fixée au contrat. Aux nouveaux colons comme aux anciens, furent concédées des terres devant leur être données en pleine possession, aussitôt que les Iroquois seraient suffisamment éloignés pour que ces terres puissent être cultivées et habitées sans que leurs propriétaires ne soient exposés à des attaques imprévues.

Ces conditions se trouvèrent réalisées lorsque Louis XIV, en 1665, eût envoyé au Canada le régiment de Carignan-Salières, sous les ordres de M. de Tracy. Sur les quinze cents soldats du régiment, M. de Tracy en choisit six cents, appuyés par autant de miliciens canadiens, pour aller porter la guerre chez les Agniers, brûler leurs bourgades et jusqu'aux dernières graines de leurs semences. Châtiment bien mérité, mais non pas la victoire qui eût anéanti la puissance et l'ardeur belliqueuse des Iroquois, si M. de Tracy eût consenti à suivre les avis de ses éclaireurs canadiens[25]. La paix demandée par les Iroquois et consentie par les Français ne fut qu'une trêve. Elle dura un peu plus de vingt années et favorisa le développement de Montréal en dehors des murs de Ville-Marie. Laurent Archambault et Urbain Tessier commencèrent à défricher leurs terres dans les environs de la Pointe-aux-Trembles; d'autres colons s'établirent à Lachine.

Le 16 novembre 1656, Marie, la plus jeune des filles de Jacques, épousa Gilles Lauzon, maître chaudronnier. Quelques années plus tard, la mère, Françoise Thoureault, décédait à Montréal à l'âge de soixante-trois ans; elle fut inhumée le 9 décembre 1663. Y a-t-il une

(25) Sur cette expédition et ses résultats voir : Régis Roy et Gérard Malchelosse, *Le Régiment de Carignan*, Montréal, 1925.

relation de cause à effet entre ce deuil et le fait que Jacques Archambault délaissa la culture des champs à partir de cette année 1663 ? En effet, le 24 octobre, il cède à Jean Auger dit Baron la redoute de l'Enfant-Jésus qui protège son exploitation (gr. Basset); le 15 décembre, il afferme sa terre à Pierre Dardenne (gr. Basset).

Supportant mal l'isolement, il passe un contrat de mariage, pardevant Ameau, notaire aux Trois-Rivières, et se remarie le 26 janvier 1666, avec Marie Denot de la Martinière, native de Porcheresse (Charente), veuve de Mathieu Labat, seigneur du Bourg, puis de Louis Ozannes. Toujours considéré à Montréal, Jacques Archambault figure, le 15 mai 1672, au nombre des vingt-neuf notables qui procèdent à l'élection d'un syndic[26].

Au recensement de 1681, Jacques Archambault déclare avoir soixante-dix-sept ans et résider au fief de Verdun, c'est-à-dire ce que l'on appelait alors Lachine. Il mourut à Montréal à l'âge respectable de quatre-vingt-quatre ans; il y fut inhumé le 15 février 1688.

E — DEUXIÈME GÉNÉRATION DES ARCHAMBAULT EN CANADA

L'histoire de la famille Archambault s'identifie donc avec celle des premières années de Ville-Marie. Ce n'est pas le lieu d'insister davantage sur l'œuvre de M. de Maisonneuve et de ses premiers colons, sur le travail apostolique des Messieurs de Saint-Sulpice, sur les fondations de Marguerite Bourgeoys et de Jeanne Mance. La colonie connut des heures difficiles et elle ne dut son salut qu'à la ténacité et au courage de ses premiers habitants.

Nous savons maintenant de quelle trempe étaient les deux premiers ancêtres Archambault qui vinrent s'établir au Canada au milieu du XVII[e] siècle : sans faire une étude exhaustive des six générations qui séparent Jacques Archambault de Urgel-Eugène Archambault, il nous semble fort utile de présenter quelques notes succinctes concernant les représentants de chaque génération afin de montrer que le Surintendant des Ecoles catholiques de Montréal, durant la dernière partie du XIX[e] siècle, descendait d'ancêtres de qualité, de qui il hérita l'amour du travail bien fait et le zèle pour l'éducation de la jeunesse.

---

[26] Faillon, op. cit., III, 362.

Le seul fils de Jacques Archambault qui fit souche fut Laurent : il constitue donc la deuxième génération :

Laurent Archambault, né à Dompierre-sur-Mer, France, le 10 janvier 1642, fils de Jacques et de Françoise Thoureault, marié à Montréal, le 7 janvier 1660 à :

Catherine Marchand, âgée de 26 ans, fille de défunts Pierre et Geneviève Lespine, autrefois habitant le faubourg Saint-Germain, paroisse Saint-Sulpice, à Paris.

Ils eurent six garçons et six filles. Les premiers enfants furent baptisés à Montréal; après 1674, les autres le furent à la Pointe-aux-Trembles, nouvelle paroisse où Laurent Archambault occupe une situation enviable, puisqu'il vient d'être choisi comme marguiller, avec François Beau, le 18 novembre 1674. A ce titre, ils sont conjointement chargés de voir à la construction d'une chapelle et au prélèvement des fonds requis à cette fin.

Laurent n'avait que trois ans lorsqu'il arriva à Québec. Il en avait neuf quand son frère Denys périt à Ville-Marie, victime de la terrible guerre dont lui-même eut à courir les risques, maintes fois sans doute, puisqu'en 1663 il était enregimenté dans la dixième escouade des défenseurs de Ville-Marie. Mais, en 1665, les conditions avaient changé, grâce à l'arrivée de M. de Tracy et de quinze cents soldats. Laurent Archambault et son beau-frère, Urbain Tessier dit Lavigne, furent au nombre des colons qui s'empressèrent d'échanger leurs concessions et le fruit de leurs travaux à Ville-Marie, pour des terres, d'environ cent acres chacune, situées aux Côtes Saint-François, Saint-Ange et Saint-Jean, dans les limites actuelles de la Longue-Pointe et de la Pointe-aux-Trembles, dont ils devenaient les propriétaires.

Il est probable que Laurent continua à habiter Montréal jusqu'à la naissance de Jacques, son cinquième enfant, qui y fut baptisé le 27 mars 1671. Il ne fallait pas moins de trois années de labeur pour transformer un coin de forêt en une terre productive et habitable. Le courant du grand fleuve aidait bien à emporter les arbres abattus et inutilisables et à faire de la place. Ceux qui fournissaient les matériaux de construction devaient être équarris à la « grande hache » ou débités, avec une scie maniée par deux hommes, en madriers et en planches, qu'il fallait généralement varloper. Et les bardeaux de cèdre qu'il

fallait tailler avec la « plane », pour en recouvrir les toits de l'habitation, de l'étable et de la grange ! Quelques arpents de terre devaient être défrichés et labourés en vue de nourrir les occupants.

En novembre 1675, M. F. Séguenot fut nommé curé de la Pointe-aux-Trembles; l'année suivante, une nouvelle élection confirmait le choix des marguillers, fait l'année précédente. La chapelle de l'Enfant-Jésus de la Pointe-aux-Trembles, bénite en 1678, fut l'une des premières érigées en dehors des enceintes de Ville-Marie. Elle mesurait 36 pieds sur 24 et il est certain qu'elle n'occupait pas le site de l'église qui, en 1936, était considérée la plus ancienne de toutes celles érigées dans l'Ile de Montréal[27].

Le premier-né des fils de Laurent Archambault naquit en 1662 et mourut enfant. Il en eut cinq autres qui firent souche dans la région de Montréal et formèrent la troisième génération.

E — TROISIÈME GÉNÉRATION

Voici les noms des cinq fils de Laurent, chacun accompagné du nom de son épouse :

Laurent Archambault, baptisé le 27 juin 1668 à Montréal. Marié à Anne Courtemanche, le 21 octobre 1686, à la Pointe-aux-Trembles.

Jacques Archambault, baptisé à Montréal le 27 mars 1671. Marié à Françoise Aubuchon, le 15 février 1694, à Montréal.

André Archambault, baptisé le 27 septembre 1676, à Repentigny. Marié à Cécile Adhémar, le 12 novembre 1702.

Pierre Archambault, baptisé le 24 mars 1679, à la Pointe-aux-Trembles. Marié à Marie Lacombe, le 21 novembre 1701, à la Pointe-aux-Trembles.

Jean Archambault, baptisé le 6 octobre 1683, à la Pointe-aux-Trembles. Marié à Cécile Lefebvre, à Montréal, le 4 juin 1708. Il décéda en 1748.

---

(27) *Bulletin des Recherches Historiques,* 1936.

Ainsi, cinq branches maîtresses ont poussé sur le tronc unique de l'arbre généalogique de Jacques Archambault, continué par Laurent I. Ces lignées nouvelles s'éloignent timidement de la Pointe-aux-Trembles au cours de la troisième génération. Elles s'enhardissent durant la quatrième. Des fils de Jacques et de Jean vont s'établir à L'Assomption. Quatre fils de Pierre, lui-même fixé à la Rivière-des-Prairies, fondent Saint-Antoine-sur-le-Richelieu.

F — DE LA QUATRIÈME A LA SIXIÈME GÉNÉRATION

Des cinq garçons qui constituent la troisième génération des Archambault en terre canadienne, nous retiendrons ici le nom de Jean, le cadet des fils de Laurent Archambault puisque ses descendants nous conduiront en ligne directe à Urgel-Eugène, qui fait l'objet de cette étude.

La quatrième génération s'établit donc comme suit :

Laurent Archambault, fils de Jean A. et de Cécile Lefebvre. Marié à Marguerite Brouillette, le 29 octobre 1731, à la Pointe-aux-Trembles (gr. Senet).

La cinquième génération s'établit à son tour comme suit :

Pierre-Amable Archambault, fils du précédent, né en 1739 (?) à la Côte de L'Assomption, seigneurie de Lachenaie; sépulture en 1797. Marié à Madeleine Arnois, née en 1747, à L'Assomption, de Eustache Arnois et de Catherine Bousquet. Elle a 14 ans lorsqu'elle se marie le 3 janvier 1761; elle décède le 4 janvier 1778 à l'âge de 31 ans[28]. Pierre-Amable se remaria à Marguerite Mercier le 14 septembre 1779. Il mourut le 27 novembre 1797.

---

(28) Le contrat de mariage entre Pierre-Amable Archambault et Madeleine Arnois nous fait voir qu'il s'agit de personnes considérables et « en moyens », comme on disait alors. En voici les principales dispositions :

a Laurent Archambault, père (du marié), veuf de Marguerite Brouillette, habite la Côte de l'Assomption, seigneurie de Lachenaie.

b Marie-Magdeleine Arnois est agée de 14 ans.

c Pierre-Amable Archambault est assisté de ses frères : Laurent et Félix, et de son oncle Gervais.

d Communauté de biens suivant la coutume de Paris, suivie en ce pays.

La sixième génération s'établit comme suit :

Laurent Archambault, fils du précédent et de Madeleine Arnois. Marié à Marie-Madeleine Mercier, sœur de la seconde épouse de Pierre-Amable Archambault, à L'Assomption, le 17 octobre 1786.

La septième génération s'établit comme suit :

Louis Archambault, fils du précédent, né à L'Assomption le 7 novembre 1795. Marié à Marie-Angélique Prud'homme (née à L'Assomption le 18 septembre 1796), le 8 avril 1823 (Etude Barthélemy Joliette), à L'Assomption. Ils vont s'établir à Saint-Jacques-l'Achigan entre 1840 et 1845. Louis Archambault mourut à Saint-Jacques en 1867; son épouse décéda à Montréal en 1885.

La huitième génération est donc celle des six enfants de Louis Archambault, soit Louis, Joseph, Urgel-Eugène, Marie-Célina, Marie-Anne et Marie-Philomène.

Ce n'est pas le lieu de reprendre ici certaines querelles entre généalogistes. Rappelons toutefois que, le 6 septembre 1904, *La Presse*, sous la signature de F.-L. Desaulniers, établissait la lignée de sir Horace Archambault et de Mgr Alfred Archambault, en apportant des corrections au *Dictionnaire généalogique* de Mgr Tanguay : il est facile d'y constater qu'il s'agit de deux des branches de la famille Archambault qui se divisent à partir de la troisième génération. En effet, nous voyons d'abord :[29]

---

e Laurent, père d'Amable, lui donne, à compte de ses droits échus de la succession de Marguerite Brouillette : Une terre située à la Rivière de la Chigant (l'Achigan), fief de Monsieur de Bailleul, de la contenance de trois arpents de front sur trente arpents de profondeur, ou plus s'il s'y trouve, menant à la dite rivière de La Chigant par devant et, par derrière, aux terres non concédées. Joignant d'un côté la terre de Denis Archambault; de l'autre, celle du nommé Gervais. Il y a sur icelle terre, neuf arpents en culture et trente en brûlé, sans aucun bâtiment de construit.

f Il est convenu que si la future épouse décède avant son époux et sans enfants, les dits Arnois et Bousquet, s'ils survivent, ont promis de fournir en jouissance (à l'époux) et sa vie durant la somme de trois mille livres en argent. Après le décès, sans enfant, des futurs époux, les biens patrimoniaux et matrimoniaux retourneront du côté dont ils procèdent.

(Contrat du 3 janvier 1761, devant Daguilhe, notaire royal).

[29] Mgr Tanguay, dans son *Dictionnaire généalogique*, fait descendre Laurent IV de Laurent III. Le tableau ci-dessus fait voir qu'au niveau de la quatrième génération,

I — 1629 ARCHAMBAULT, Jacques
Françoise Thoureault
II — 1660 ARCHAMBAULT, Laurent I
Catherine Marchand

Laurent, marié à Montréal le 7 janvier 1660, eut cinq fils qui firent souche : Laurent II, JACQUES, André, Pierre et JEAN. Et c'est à ce niveau que se divisent les deux branches :

Lignée de Urgel-E. Archambault

III — ARCHAMBAULT, Jean
Cécile Lefebvre, 6 juin 1708
IV — ARCHAMBAULT, Laurent III
Marguerite Brouillette
29 octobre 1731
V — ARCHAMBAULT, Pierre-Amable
Madeleine Arnois, 3 janv. 1761
Marguerite Mercier, 14 sept. 1779
VI — ARCHAMBAULT, Laurent IV
Marie-Madeleine Mercier
17 octobre 1786
VII — ARCHAMBAULT, Louis
Marie-Angélique Prud'homme
8 avril 1823
VIII — ARCHAMBAULT, URGEL-EUGÈNE,

Lignée de sir Horace Archambault

III — ARCHAMBAULT, Jacques (frère de Jean)
Françoise Aubuchon, 15 fév. 1694
IV — ARCHAMBAULT, Laurent III
Catherine Coiteux, 23 mai 1746

---

deux « Laurent » vécurent en même temps dont les pères Jacques et Jean Archambault étaient frères.

Le numéro d'ordre que nous avons donné ici indique, non pas la génération 1ère, 2ième, etc.) mais le premier Laurent à porter ce nom, depuis Jacques, et le deuxième, et le troisième; c'est ainsi que Laurent I constitue la 2e génération, Laurent II, la 3e, Laurent III, la 4e et Laurent IV, la 6e.

V — ARCHAMBAULT, Jacques
Archambault, Thérèse, 8 avril 1782

VI — ARCHAMBAULT, Jacques
Marie-Thérèse Raymond-Vert
30 septembre 1811

VII — ARCHAMBAULT, hon. Louis
Elizabeth Dugal, 1848

VIII — ARCHAMBAULT, Sir Horace
ARCHAMBAULT, Mgr Alfred

Nous pourrions évidemment ajouter trois autres branches, pour Laurent II, André et Pierre : nous verrions alors que le chanoine Louis-Misaël Archambault, qui publia, en 1891, une étude généalogique sur ses ancêtres, est un descendant, au niveau de la troisième génération, de Pierre, fils de Laurent II et marié à Marie Lacombe, le 21 novembre 1701, à la Pointe-aux-Trembles.

Ces erreurs de Tanguay ont forcé les généalogistes à chercher des pièces d'archives. C'est ainsi que Urgel-Eugène Archambault a établi qu'il descend bien de Laurent III (4e génération), époux de Marguerite Brouillette; ils s'épousèrent le 29 octobre 1731 (greffe Senet). Le contrat de mariage de Pierre-Amable, leur fils, avec Madeleine Arnois, daté du 3 janvier 1761 (greffe Daguilhe), établit que Laurent III était alors veuf de Marguerite Brouillette. Or les corrections au *Dictionnaire généalogique* de Mgr Tanguay nous apprennent que :

« Laurent Archambault, marié le 29 octobre 1731, à la Pointe-aux-Trembles, à Marguerite Brouillette, fille de Gilles et de Marie Bricault, est le fils de Jean Archambault et de Cécile Lefebvre ».

Comme nous l'avons signalé plus haut, Jean est le cadet des fils de Laurent I (2e gén.) et de Catherine Marchand. Il constitue donc la troisième génération, avec ses quatre frères, avec Jacques, par conséquent, son aîné de douze ans qu'il peut remplacer dans notre lignée sans décalage excessif, ce qui fut fait d'ailleurs. Notons enfin que la date de naissance de Laurent III, qui constitue la quatrième génération, ne figure pas au *Dictionnaire généalogique* de Mgr Tanguay par-

mi les enfants de Jean Archambault et de Cécile Lefebvre. Leur premier né fut baptisé en 1711; Laurent dut suivre de près, puisque son contrat de mariage est daté du 29 octobre 1731[30].

G — LOUIS ARCHAMBAULT, PÈRE DE URGEL-EUGÈNE ARCHAMBAULT

Terminons cette étude d'introduction à la vie d'Urgel-Eugène Archambault[31] en donnant quelques précisions sur sa famille et le milieu dans lequel se déroulèrent les années de son enfance.

Lorsque Louis Archambault naquit à L'Assomption, le 7 octobre 1795, la famille Archambault était établie dans ce village depuis un demi-siècle. En effet, comme nous l'avons dit plus haut, il semble bien que ce soit au niveau de la quatrième génération, i.e. de Laurent et Marguerite Brouillette que les Archambault se soient établis dans la région, car, dès 1739, nous voyons Pierre-Amable naître à la Côte de L'Assomption. Ce dernier épousera Madeleine Arnois, également de L'Assomption, le 3 janvier 1761. L'établissement de la famille Archambault dans cette région doit être placé, nous semble-t-il, entre 1731 et 1738 ou 1739.

C'est le 8 avril 1823, que Louis Archambault épousa, à L'Assomption, Marie-Angélique Prud'homme, née elle-même dans ce village, le 18 septembre 1796. Il en eut six enfants qui tous naquirent à L'Assomption :

1) *Marie-Célina* : née à L'Assomption le 9 juillet 1825; elle épousa Charles Magnan, en novembre 1845, Saint-Jacques-de-l'Achigan. Décédée à Rawdon en 1897.

2) *Louis* : né à L'Assomption en 1829, menuisier, entrepreneur et manufacturier. Fondateur de la Société des Artisans canadiens-français. Il épouse successivement Odile Leblanc, de Saint-Jacques-de-l'Achigan, Luce Pelland, veuve d'Ambroise Géli-

(30) Copies des contrats de mariage entre Pierre-Amable et Madeleine Arnois et entre Louis et Marie-Angélique Prud'homme sont en la possession du Dr Jules Archambault dont les notes, les conseils et la documentation ont permis la préparation de ce travail.

(31) Cet article constituera, nous l'espérons, le premier chapitre de la vie de Urgel-Eugène Archambault que nous avons l'intention d'écrire dès que les circonstances nous le permettront.

nas dit Lacourse, Hermine Coderre, veuve de Joseph Cormier, et Marguerite Audet dit Lapointe, avec qui il alla habiter Saint-Eustache. C'est là qu'il mourut le 1er octobre 1906.

3) *Joseph* : né à L'Assomption, le 23 septembre 1830. Il épousa Marie-Antoinette Thibodeau, le 22 octobre 1871, nièce du Dr J.-Olivier Chénier. Il fut professeur au collège de L'Assomption (1858-1865), à l'Académie Commerciale du Plateau, puis bibliothécaire. Il a été un collaborateur précieux de son frère Urgel-Eugène dans le développement de l'enseignement laïque à Montréal. C'est le père du Dr Jules Archambault, qui nous a si précieusement aidé dans la préparation de cette étude. Joseph Archambault décéda à Montréal, le 21 mars 1895.

4) *Marie-Anne* : née à L'Assomption le 19 août 1832. Après la mort de son père, elle quitta Saint-Jacques-de-l'Achigan et habita chez Joseph jusqu'en 1903. Elle décéda à Rawdon en 1907.

5) *Urgel-Eugène* : né à L'Assomption le 27 mai 1834. Marié à Marie-Phélonize-Azilda Robitaille, le 1er octobre 1860. De ce mariage sont nés onze enfants. Cinq filles et un garçon ont survécu. Il décéda le 20 mars 1904, à Montréal.

6) *Marie-Philomène* (Lumina) : née à L'Assomption le 17 février 1840. Epousa Camille Poirier, à Saint-Jacques-de-l'Achigan, le 20 janvier 1862, et y mourut des fièvres puerpérales.

Après la naissance de son dernier enfant, Louis Archambault quitte L'Assomption pour aller demeurer à Saint-Jacques-de-l'Achigan, vraisemblablement entre 1841 et 1844 : c'est en novembre 1845 que l'aînée des filles, Marie-Célina, alors âgée de vingt ans, épouse Charles Magnan. C'est là également que Marie-Philomène épousera, en 1862, Camille Poirier. Les traditions orales et écrites de la famille, nous signale le Dr Jules Archambault, établissent clairement que la famille de Louis Archambault habita Saint-Roch-de-l'Achigan un court laps de temps et Saint-Jacques plus longtemps que L'Assomption.

Sans connaître les raisons de ce déplacement, nous savons[32] par le contrat de mariage de Pierre-Amable, grand-père de Louis, que les futurs époux ont reçu une somme d'argent considérable de la famille

[32] Notes manuscrites fournies par le Dr Jules Archambault.

Arnois (épouse) et du père d'Amable, une terre de 100 arpents sur la rivière de l'Achigan. Madeleine Arnois mourut à 31 ans, le 4 janvier 1778, et ses biens furent transmis à ses enfants sans grands délais car Pierre-Amable se remaria dès l'année suivante, en 1779.

Vers 1841-1844, Saint-Jacques-de-l'Achigan était une paroisse solidement établie, tout comme celle de Saint-Roch; elle possédait un sol fertile, une population remarquable et consciente de la nécessité de l'instruction. Cette particularité est de la plus haute importance et elle ne manquera pas d'exercer une profonde influence sur Joseph et Urgel-Eugène. La paroisse de Saint-Jacques-de-l'Achigan ne fut pas dépourvue d'écoles : si on consulte *l'Almanach de Québec* pour les années 1824 à 1830, on constate qu'il existe une école de fabrique à Saint-Jacques aussi bien qu'à Saint-Roch dès 1824[33]. D'autre part, le recensement scolaire effectué en 1832, pour connaître les premiers effets de la loi de 1829, dite des Ecoles de Syndics, nous indique, pour le comté de L'Assomption : 9 maîtres à la paroisse Saint-Pierre, 2 maîtres à Repentigny, 2 maîtres à Saint-Sulpice, 8 maîtres à la paroisse Saint-Jacques et 4 maîtres au canton Rawdon[34].

La plupart des écoles de rang de Saint-Jacques, note encore le Dr Jules Archambault, datent de 1835; les autres suivirent de près. Parmi les professeurs, on relève les noms de MM. Augustin Gervais, Charles Poirier, Charles Bourgeois, David Martin. Une école coûtait $450.00 et le gouvernement en payait parfois la moitié.

Lorsque Louis Archambault quitta L'Assomption pour s'établir à Saint-Jacques-de-l'Achigan, avec sa famille, ses fils Joseph et Urgel-Eugène étaient âgés de moins de 13 et de 10 ans; c'est donc à Saint-Jacques que l'un et l'autre firent une partie importante de leurs premières études, soit dans les écoles de la paroisse, soit sous la tutelle de précepteurs, probablement des deux manières. Il y avait à Saint-Jacques trois ou quatre notaires et la tradition familiale a retenu le nom du notaire Ecrement, comme ayant enseigné les rudiments du latin à Joseph et probablement à Urgel-Eugène.

Joseph-Eugène Ecrément naquit à Lure, autrefois de la province de Franche-Comté. Il vint s'établir à Saint-Jacques-de-l'Achigan en

---

(33) *The Quebec Almanach and British American Royal Kalender*, Quebec, Printed and Sold by Neilson & Cowan, No 3, Mountain Street. Pour les années 1824 à 1830.

(34) Audet, Louis-Philippe, *Le système scolaire de la province de Québec*, V, 146. Voir aussi *Rapport sur les Archives du Canada*, 1900, pp. 1-19.

1840, y épousa : 1) Henriette Guyon-Lemoine, le 27 mai 1845; 2) Joséphine Leblanc, le 26 novembre 1860. Il exerça la profession de notaire à Saint-Jacques, de 1845 à 1894; son greffe est conservé aux archives de la Cour Supérieure à Montréal.[34A]

Une courte notice sur les professeurs du collège de L'Assomption nous apprend que F.-X.-Eugène Ecrément, né à Saint-Jacques en 1850, de Joseph-Eugène Ecrément, notaire, et d'Henriette Guyon-Lemoine, fit ses études classiques et philosophiques au collège de L'Assomption de 1864 à 1872 et deux ans de théologie, tout en étant professeur. Il termina par deux années de théologie au Séminaire de Montréal. Après avoir rempli plusieurs fonctions, il fut curé de Sainte-Cunégonde de 1893 à 1925. Tous les fils du notaire Ecrément furent élèves du collège de L'Assomption.

Par son second mariage à Joséphine Leblanc, le notaire Ecrément se trouva lié à Louis Archambault, fondateur de la Société des Artisans canadiens-français et époux d'Odile Leblanc. Par conséquent il vécut bien proche de Joseph et d'Urgel-Eugène.

La paroisse Saint-Jacques-de-l'Achigan a sûrement connu une atmosphère imprégnée de zèle et d'amour pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse : autrement on s'expliquerait difficilement le grand nombre de prêtres et de religieux ou religieuses issus de Saint-Jacques. Peut-être faut-il y voir aussi l'influence d'un curé dynamique, Jean-Romuald Paré, style canadien du saint Curé d'Ars, en France. En 1795, Jean-Romuald Paré avait 16 ans et ne savait ni lire, ni écrire. Une dame charitable s'offrit à lui enseigner gratuitement la lecture et l'écriture; son père le lui permit pourvu que les travaux des champs ne fussent pas négligés. Il sacrifiait à la classe l'heure du dîner qu'il remplaçait par un morceau de lard sur du pain, dévoré aux champs, en travaillant. Bien que sa mémoire fût ingrate et lente, l'idée de devenir prêtre un jour ne le quittait pas. A l'âge de 18 ans, il prit du service chez un curé dont il était le domestique et durant trois années, il étudia fermement, mais sans grands succès. Malgré tout, à l'âge de 26 ans, en 1805, il est admis au Grand Séminaire : une saute d'humeur l'en fit mettre à la porte; la leçon fut exemplaire. En 1807, il fut difficilement admis au diaconat, puis ordonné prêtre en 1809. S'il ne semblait pas avoir acquis une somme considérable de

[34A] Notes de M. Jean-Jacques Lefebvre, archiviste.

connaissances, durant ses laborieuses années d'études, il manifesta, par la suite, une remarquable sûreté de jugement et s'avéra un guide recherché pour les cas difficiles et les consciences timorées. Il possédait un sens quasi inné de la justice, de la vérité et de la charité.

Durant neuf années, messire Paré fut vicaire à Boucherville. Il était surtout le guide et l'ami des jeunes gens à qui il inspirait l'amour de l'étude et un sens religieux profond. « L'instruction et l'éducation de la jeunesse, écrit Huguet-Latour, passionnèrent tellement M. Paré, qu'il y a consacré toutes ses activités et même ses loisirs »[35].

C'est en 1819, alors qu'il était âgé de 40 ans, que messire Paré fut nommé curé de Saint-Jacques-de-l'Achigan. Les maîtres ambulants étaient encore à la mode : Antoine Senécal, William Gourd, Valentin Barrette et Pierre O'Donoghue offraient des leçons pour dix sous. Il semble bien superflu de dire que le nouveau curé appuya le mouvement créant des *écoles de Fabrique*[36]. La plupart des écoles de rang, nous dit-on, datent de la période allant de 1835 à 1845. En 1831, plusieurs paroissiens projettent de doter Saint-Jacques d'un collège classique et le curé Paré se fait l'avocat de cette cause auprès de Mgr Lartigue; c'est la paroisse de L'Assomption qui eut la préférence, grâce au zèle du Dr Jean-Baptiste Meilleur et du Dr L.-J.-Charles Cazeneuve.

Le curé de Saint-Jacques ne se laisse pas décourager : en 1842, les Dames du Sacré-Cœur s'installaient dans la paroisse; elles n'y restèrent qu'un an et elles furent remplacées par les Sœurs de Sainte-Anne. Dans le même temps une bonne école dirigée par des laïques est établie par la commission scolaire du village; celle de la campagne comptera, en 1845, huit arrondissements et autant d'écoles. En 1858, après quarante années de ministère, l'abbé Jean-Romuald Paré dut céder sa place à un plus jeune, non sans avoir exercé une profonde action sur l'esprit et le cœur de tous ses paroissiens.

C'est là que grandirent les enfants de Louis Archambault : à défaut de documents précis, il est permis de nous imaginer les influences profondes exercées sur la jeunesse par ce milieu pénétré de préoccupations supérieures à celles du terrible quotidien et du pain qu'il faut gagner à la sueur de son front en cultivant péniblement la terre ancestrale.

---

(35) Huguet-Latour, *Histoire de Boucherville*.

(36) Grâce à une loi votée en 1824.

CONCLUSION

Il nous faut conclure. Cette étude un peu aride, sans doute, comme le sont les recherches généalogiques, nous aura permis tout de même de situer Urgel-Eugène Archambault et de dégager les constantes héréditaires qui ont dû marquer sa personnalité. Nous avons vu qu'il a des ancêtres dont il avait droit d'être fier : il nous faudra fixer maintenant les caractéristiques de la situation scolaire vers 1850 et montrer comment Urgel-Eugène Archambault se préparera à accéder à la plus excellente et la plus noble des professions, celle d'instituteur de la jeunesse.